



COMMUNIQUÉ

Création d'une table de concertation en massothérapie

Montréal, le 11 juillet 2007 – Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels (CSMOSSP) a organisé, le 19 juin dernier, une première rencontre de concertation portant sur le métier de la massothérapie. Une vingtaine de représentants provenant de différentes associations professionnelles de massothérapeutes, de Spas Relais santé[®], du Conseil québécois des écoles en massothérapie et d'Emploi Québec y étaient réunis.

«En 2005, nous avons entamé un processus pour le développement d'une norme professionnelle en massothérapie explique M. Daniel Bouffard, directeur général du CSMOSSP. Afin d'aller de l'avant dans cette démarche, notre équipe a voulu concerter les principaux acteurs afin de mieux cerner les problématiques et les enjeux du métier, ajoute M. Bouffard. L'objectif souhaité en créant une table de concertation est de mettre à la disposition du secteur un lieu de réflexion et de discussion», conclut-il.

Tous les interlocuteurs présents étaient en accord pour collaborer autour d'une éventuelle table de concertation. Le premier mandat qu'ils se sont donné sera de travailler conjointement, dans une perspective de consensus, à produire un diagnostic de la main-d'œuvre pour ce secteur précis. Notons également que plusieurs problématiques identifiées lors de cette première rencontre alimenteront les rencontres à venir.

- 30 -

Source : Marie-Eve Lefebvre
Adjointe à la direction générale
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels
514.844.3020 / 1.866.682.6040